



DATE DE
CONVOCATION
18 FÉVRIER 2026

DATE D'AFFICHAGE
19 FÉVRIER 2026

NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : **21**
PRESENTS : **18**
VOTANTS : **18**

**OBJET : MISE À
JOUR DU TABLEAU
DES EMPLOIS
PERMANENTS.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-six**

Le Vingt Trois Février à 19 heures 00

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. M. FERBOS.
Mme AUBIN. M. ROUSSILHE. M. GANTHER. Mme COLLANGE.
M. BODIN. Mme JEUNE. M. TALABARD. Mme MINARD de
CHABANNES. M. HUSSON. M. BOUTONNAT. Mme MOUILLÈRE.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusée :

- Mme PÉRICHON.

Absents :

- Mme VAZ,
- M. MARTIN.

Madame Émilie MOUILLÈRE a été élue Secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de
tenir à jour le tableau des effectifs et notamment des emplois
permanents. En effet suite à un départ en retraite, un poste est
devenu vacant au sein du tableau des effectifs.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le
tableau des effectifs des emplois permanents tel qu'annexé, se
décline par filières et catégories, et précise le nombre de postes
prévus au budget pour chaque grade et le nombre de postes
pourvus.

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et
obligations des fonctionnaires,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial émis en séance du
19 février 2026,

Le Conseil Municipal, entendu les explications de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'entériner le tableau des emplois permanents tel que présenté en annexe, avec effet à la date de ce jour.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le

26 FEV. 2026

Le Maire,

Publié ou Notifié

24 FEV. 2026

le :

Accusé de réception de la télétransmission

le :



Tableau des emplois permanents au 23 février 2026

TITULAIRES

Filière administrative

catégories	grades	Effectif budgétaire		Effectif pourvu	
		T.C.	T.N.C.	T.C.	T.N.C.
A	attaché principal		1,00		1,00
	Total par grade		1,00		1,00
C	adjoint administratif	1,00		1,00	
	Total par grade	1,00		1,00	
Total filière administrative		1,00	1,00	1,00	1,00

TITULAIRES

Filière technique

catégories	grades	Effectif budgétaire		Effectif pourvu	
		T.C.	T.N.C.	T.C.	T.N.C.
C	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1,00		1,00	
	Total par grade	1,00		1,00	
	adjoint technique	1,00		1,00	
		1,00		1,00	
		1,00		1,00	
	Total par grade	3,00		3,00	
Total filière technique		4,00		4,00	

TOTAL DES EMPLOIS
PERMANENTS

5	1	5	1
6		6	